



PROFIL DES TÂCHES ET EXIGENCES DES ÉLU.E.S

AU NIVEAU COMMUNAL

Les élu.e.s au niveau communal prennent des décisions importantes qui affectent l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de la construction d'un bâtiment scolaire ou de la détermination de la future politique environnementale. Les autorités locales doivent donc prendre des décisions tournées vers l'avenir, durables et économiques. Cela nécessite des personnes qualifiées.

Pouvoir exécutif de la commune, le conseil municipal est élu par le peuple. Il agit comme une autorité collégiale: toutes les décisions prises sont représentées à l'extérieur par une voix, ce qu'on appelle le consensus. Chaque conseiller.ère municipal.e est responsable de la gestion d'un dicastère et travaille en étroite collaboration avec l'administration communale.

Pour ce qui est du conseil général, les choses sont un peu différentes. Chaque élu.e peut exprimer son opinion, même si généralement les partis ou groupes d'intérêt donnent des recommandations de vote lors des plénums. Les décisions sont prises à main levée, à la majorité des voix.

Bien sûr, le travail de conseiller.ère municipal.e n'est pas inné. Être élu.e implique de s'investir et d'être prêt.e à acquérir de nouvelles compétences. Grâce à un engagement et à une formation ciblée et continue, il est possible de combler les lacunes et d'élargir ses propres connaissances.

En collaboration avec l'administration communale, le pouvoir exécutif est responsable des tâches qui rendent notre coexistence sociale possible. Les tâches d'un.e conseiller.ère municipal.e sont diverses et passionnantes:

- ★ Démonstration de leadership politique et stratégique
- ★ Collaboration avec l'administration communale
- ★ Participation régulière aux réunions et événements
- ★ Présidence de ou participation à des commissions, comités et groupes de travail
- ★ Coopération avec d'autres comités communaux, régionaux et cantonaux
- ★ Préparation, application et exécution des décisions prises par le conseil général
- ★ Tâches administratives

Compte tenu de la diversité des tâches, les qualifications et traits de caractère suivants s'avèrent utiles:

- ★ Intérêt politique et intérêt pour les événements locaux
- ★ Esprit stratégique, orienté performance et en réseau
- ★ Capacité à se forger ses propres opinions
- ★ Volonté de travailler en équipe
- ★ Aisance lors de prises de parole en public
- ★ Volonté d'assumer des responsabilités
- ★ Volonté de poursuivre des formations continues

CONCLUSION

La fonction de conseiller.ère municipal.e comprend des tâches diverses et intéressantes. Un haut niveau d'engagement et la volonté d'apprendre de nouvelles choses sont essentiels. La participation à la vie politique d'une commune offre non seulement une expérience riche d'apprentissages, mais contribue également à amener des compétences au-delà du niveau politique.